

Exposé Académique : Déconstruction des Systèmes Juridiques et Sociétaux Modernes

Introduction Générale : Les Fictions Légales et Leur Impact

Le monde moderne repose sur des structures juridiques et administratives qui organisent la vie des individus. Cependant, ces structures sont de plus en plus critiquées pour leur rôle dans la déshumanisation et la manipulation des identités. Cet exposé développe une analyse approfondie en trois parties : une critique des systèmes juridiques et administratifs, une exploration des symboles et principes philosophiques sous-jacents, et une réflexion sur les alternatives proposées pour redonner à l'humain sa véritable essence.



I. Les Fictions Juridiques : Une Déconstruction Critique

1. La création d'une "personnalité juridique" comme fiction légale

La notion de "**personne** juridique" repose sur des bases qui dissocient l'individu vivant de son identité administrative. Par exemple :

- Les **actes de naissance** sont interprétés dans ce discours comme des instruments qui assignent une fiction légale à un être vivant, souvent décrite comme une "mort civile".
- Cette fiction, représentée par des noms en capitales (*_capitis diminutio maxima_*), est reliée à des pratiques historiques et juridiques complexes qui relèguent l'individu à une simple unité de transaction économique.

2. Le rôle des institutions : asservissement par la bureaucratie

Les institutions telles que les banques, les gouvernements et les systèmes judiciaires sont perçues comme des leviers d'asservissement :

- **La titrisation des individus** : Chaque individu est converti en valeur marchande exploitée sur des marchés financiers (bourses, [fiducies](#)).
- **La perte de souveraineté personnelle** : Les individus ne possèdent pas réellement leurs biens ou leurs droits, car ces derniers sont administrés par des entités juridiques fictives.

3. Langage juridique et manipulation des masses

Le discours souligne l'importance du **langage juridique** comme outil de contrôle, avec des exemples tels que :

- Les références au droit maritime : les tribunaux et les lois sont décrits comme des extensions de principes maritimes, utilisant des termes comme "barre" ou "rivages".
- La manipulation linguistique : des termes courants comme "comprendre" ou "accepter" sont redéfinis pour signifier une soumission implicite à un système injuste.

Conclusion partielle : Cette première partie montre comment les fictions administratives et juridiques transforment les humains en "personnes" standardisées, perdant leur identité naturelle et leur autonomie.

II. Les Principes Symboliques et Philosophies Sous-Jacents

1. L'inversion des valeurs

Le discours critique l'inversion des valeurs fondamentales de l'humanité :

- **Ordre par le chaos** : Les structures modernes favorisent une confusion délibérée, instaurant des valeurs artificielles à la place des principes naturels.
- **Savoir contre connaissance** : Le savoir pratique et expérimentiel est remplacé par une connaissance formatée, souvent dictée par des institutions académiques ou religieuses.

2. Les symboles et leur rôle dans le contrôle social

Le texte aborde les symboles universels comme outils de domination, tels que :

- **La pyramide inversée** : Une métaphore des hiérarchies sociales, illustrant une concentration de pouvoir au sommet et une illusion de choix pour la base.
- **La personnification des concepts** : Des termes comme "république" ou "justice" sont décrits comme des entités fictives, détournant les individus de leur réalité.

3. La programmation mentale : outils et stratégies

Les critiques incluent des formes de manipulation mentale :

- **Programmation neuro-linguistique** : Utilisation subtile du langage pour influencer la

perception des masses.

- **Réseaux sociaux et médias** : Concentration de l'information pour normaliser les comportements et instiller une dépendance.

Conclusion partielle : Ces symboles et mécanismes de contrôle ne sont pas seulement des outils pratiques, mais des instruments de transformation des valeurs humaines. Leur analyse permet de mieux comprendre l'assujettissement systématique des individus.

III. Les Alternatives et Solutions Proposées

1. Rejet des fictions légales

Le discours prône une **désidentification totale** des fictions administratives :

- Rejet des termes et statuts comme "personne" ou "citoyen".
- Réclamation de l'identité originelle donnée à la naissance, souvent associée à un retour à des valeurs naturelles et spirituelles.

2. Réappropriation des droits naturels

Un appel est lancé pour que les individus reprennent leurs droits fondamentaux :

- **Redéfinir les droits de propriété** : Retrouver une souveraineté sur les biens personnels en les dissociant de la "personnalité juridique".
- **Rétablir le vivant dans le système** : Rappel que la vie humaine ne peut être réduite à une abstraction légale ou économique.

3. Modèles alternatifs de société

Des modèles communautaires et spirituels sont envisagés comme solutions :

- **Décentralisation des pouvoirs** : Favoriser des structures locales et horizontales, limitant l'intervention des institutions étatiques.
- **Éducation et éveil collectif** : Développer des programmes éducatifs axés sur l'autonomie et la compréhension des structures sociales.

Conclusion partielle : Les solutions proposées insistent sur une transition vers une société centrée sur l'humain, en harmonie avec des principes naturels et spirituels.

Conclusion Générale : Vers une Réévaluation de la Société

Moderne

- **Synthèse des points développés** : Cet exposé a montré comment les systèmes juridiques, économiques et sociaux modernes contribuent à une déshumanisation systématique, à travers des fictions légales, des manipulations symboliques et des inversions de valeurs. Il a également exploré des pistes pour retrouver une autonomie et une liberté véritables.
- **Perspectives ouvertes** : Ces critiques soulèvent des questions cruciales sur l'avenir des sociétés humaines : comment équilibrer organisation sociale et respect des droits naturels ? Comment éviter une répétition des erreurs actuelles tout en construisant un futur durable et équitable ?

Serment par l'amirauté :

supplément de vous en occuper particulièrement lorsque vous trouverez des pouvoirs insuffisants, au des plus importants que vous avez à régler.

M. de La Chaise, Vous avez chargé dernièrement M. l'évêque de Soissons de représenter un vote aux députés de Soissons à l'occasion de leur deux patriotes; je demande que M. le comte de Noailles soit également chargé d'écrire de la part de l'Assemblée aux députés de ce collège royal de Soissons et de leur transmettre votre satisfaction. Cette proposition est adoptée.

Un membre représente que plusieurs citoyens de Soissons se plaignent des cahiers qui avaient été faits pour la nomination du maire et autres officiers municipaux de ce bourg.

Plusieurs membres de l'Assemblée ayant annoncé des réclamations semblables, il est décidé que ces cahiers seront portés au comité de constitution.

Un membre fait un don patriotique de 200 livres au nom des étudiants en rhétorique du collège de Soissons.

M. Jao dit que les citoyens de la ville de Ganges, en province de Languedoc, ont été lésés par l'Assemblée nationale, ont envoyé leurs députés d'argent à la commune de Montpellier; que le receveur du directoire se modo à 1,622 livres, 6 sous 4 deniers, et que ces citoyens ont l'honneur de leurs respect et de leurs hommages.

Il ajoute qu'une adresse de cette même ville émise par l'Assemblée des députés d'amirauté et de reconnaissance; elle y annonce que la contribution patriotique s'élevait à 50,000 livres, et que ces citoyens ont aussi consulté leurs députés que l'honneur ou leur patrie, dont ils ne font gloire d'être amis.

Un autre membre : Au nom de M. de la Harpe, député au parlement, un des officiers de signature de Montier, offre la finisse de son offre et son patriotisme; l'Assemblée décide que ce don sera enregistré dans son procès-verbal.

Un député des députés de la ville de Bourges se présente à la barre, et dit :

Messieurs,

Les députés de l'Assemblée nationale sur les projets de servitude que la ville de Bourges a données dans tous les temps, et notamment dans l'histoire où il fallait faire de nouveaux efforts en faveur de la liberté. Il vous le dépose de Bourges à assister à la séance.

Les six corps des marchands de la ville de Bourges se présentent à la barre pour prêter le serment civique; ils disent :

Messieurs,

Les six corps de marchands représentant le commerce de cette capitale, encouragés par les témoignages de bonté dont vous les avez honorés, se présentent avec confiance dans cette assemblée, pour y léguer la gloire de prêter entre vos mains, de la manière la plus fidèle, le serment civique, et d'opposer à la face de la nation leur respect pour la nouvelle constitution, et les sentiments patriotiques que vos salutaires travaux ont fait naître dans tous les cœurs déjà réveillés.

Les six corps de marchands prêtent le serment civique.

MM. de l'amirauté se présentent à la barre.

M. Pronostan de Montbouis, lieutenant général de l'amirauté, portant la parole, dit :

Messieurs,

C'est avec le même respect, la même admiration et une reconnaissance encore plus étroite, que les officiers de l'amirauté de France paraissent de tous côtés devant les augustes et dignes représentants du peuple français.

Chargés de l'honneur de la nation de faire entendre les lois saintes du royaume, on ne nous reprochera jamais d'avoir transgressé le serment que nous en avons fait.

Et le caractère sacré de ce serment, si son objet présente nous est parfaitement connu, nous pouvons certifier à cette auguste Assemblée que l'aveur de plus d'ailleurs dans cette patrie, se prépare à récompenser ses nobles travaux.

Ainsi on se jure dans le premier et le plus auguste sanctuaire de la législation française, sous une délicate, Messieurs, de prêter et renouveler entre vos mains le serment sacré et patriotique.

From: <https://www.sui-juris.fr/wiki/> - Res-sources sui-juris.

Permanent link: https://www.sui-juris.fr/wiki/doku.php?id=dossiers-generaux:le_systeme&rev=1734971772

Last update: 2024/12/23 17:36

